



République de Côte d'Ivoire  
Organisation pour l'Harmonisation en Afrique  
du Droit des Affaires  
OHADA



## BAIL À USAGE PROFESSIONNEL

ENTRE

PROPRIETAIRE-BAILLEUR : NEMAIGNY JUSTIN

Référence identité (CNI - RC) N° C 00D33824097 établie le 26-06-2009

Domicilié à RIVIERA CIAU M'PONTO Cel. 0707822091

Email : JUSTINBOB@GMAIL.COM

Compte contribuable n° .....

Dénommé au cours du présent acte « LE BAILLEUR ».

D'une part

ET

LOCATAIRE (ou dénomination) : BOA SERVICES REPRÉSENTE PAR  
(BOA BI BOYE JOEL)

Référence identité (CNI - RC) N° C 0107534545 établie le 15.07.2015

Domicile ou Siège Social : COCOA M'PONTO ESPACE MARCHE MARCOTHY

Registre de Commerce N° : CI - ABS D3 2018 A 10 08858

Cel. : 01.03.24.12.15/0709623514 Tél. Bureau : .....

Email : KAGNACY.BORIS.D3@GMAIL.COM

Dénommé au cours du présent acte « LE PRENEUR ».

D'autre part

LESQUELS ont convenu et arrêté le contrat de bail qui suit :

### BAIL

Le BAILLEUR donne en location à USAGE PROFESSIONNEL, BAIL régi par les articles 101 à 134 du Traité de l'OHADA, relatif au Droit Commercial Général pour la durée, sous les conditions et moyennant le prix ci-après indiqués au PRENEUR qui accepte, les biens et droits immobiliers dont la désignation suit :

### DÉSIGNATION

MAGASIN DE LOYER : 50.000 F SIS A LA RIVIERA  
CIAU M'PONTO MARCHE MARCOTHY (PAR MDS.)

Le PRENEUR déclare connaître parfaitement le bien loué pour l'avoir vu et visité en vue du présent bail.

### ÉTAT DES LIEUX

Le PRENEUR prendra les lieux loués dans l'état où ils se trouveront lors de l'entrée en jouissance et à l'expiration du bail, il veillera à la remise des lieux dans leur état primitif (agencement, enduit peinture intérieure, etc.) sauf si le BAILLEUR en a décidé autrement.